

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-septième session
Rome, 19-20 avril 2006

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

POUR LE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU FINANCEMENT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec Madagascar	3
DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET	5
A. Zone du projet et groupe cible	5
B. Objectifs et portée	6
C. Composantes	6
D. Coûts et financement	9
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	11
H. Risques	12
I. Impact sur l'environnement	12
J. Aspects novateurs	12
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	13
QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION	13
 ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ	15

APPENDICES

I. DONNÉES SUR LE PAYS	1
II. FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA A MADAGASCAR	2
III. CADRE LOGIQUE	3
V. ORGANIGRAMME	7
VI. PLAN DE FINANCEMENT	8

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Ariary (MGA)
1,00 USD	=	2 100 ariary
1 000 MGA	=	0,47 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

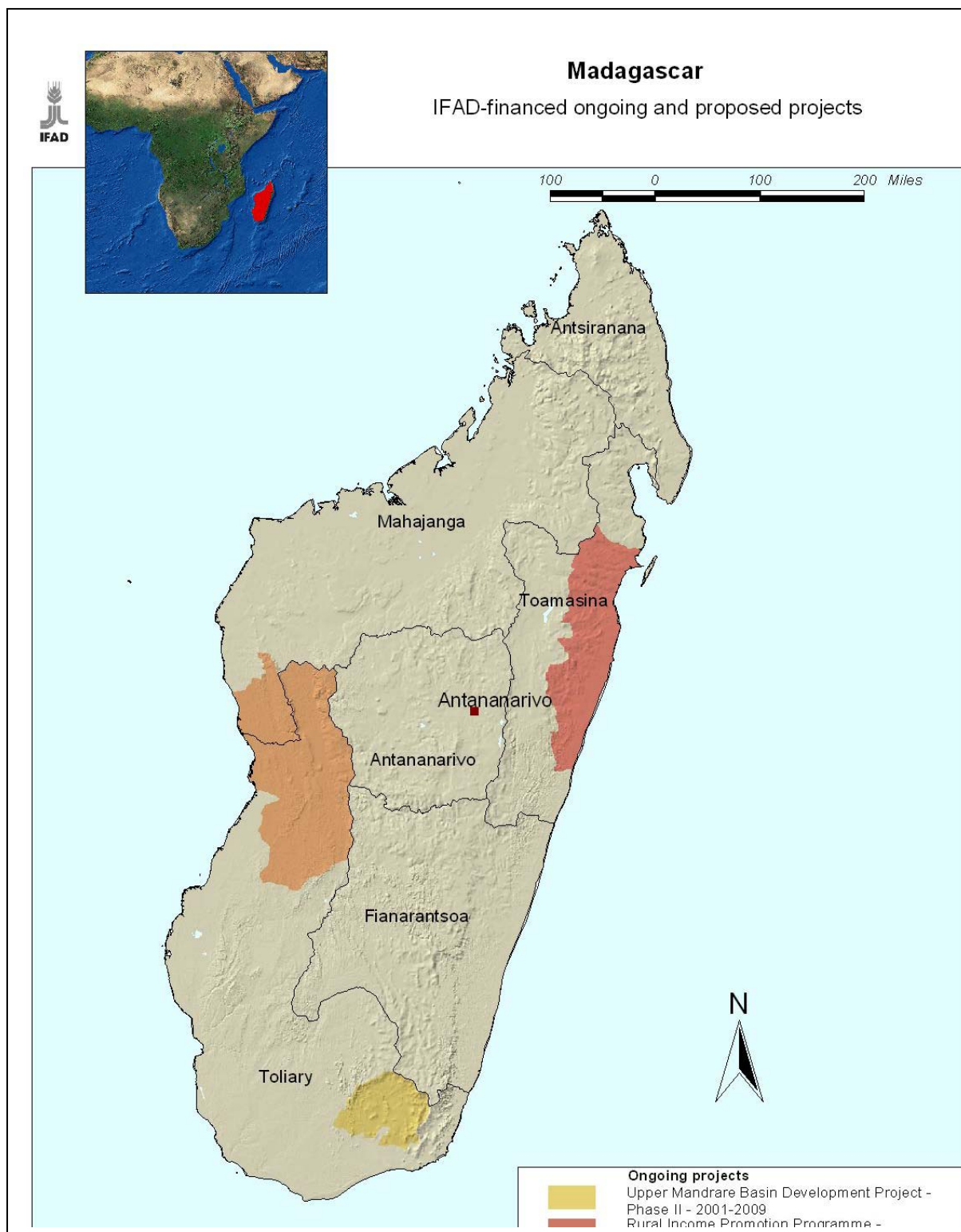
DDSF	Direction des domaines des services fonciers
FKT	Fokontany (communauté villageoise – la plus petite circonscription administrative)
PNF	Programme national foncier
UGP	Unité de gestion du projet

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MADAGASCAR

Exercice budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY

RÉSUMÉ DU FINANCEMENT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
GOVERNEMENT BÉNÉFICIAIRE:	République de Madagascar
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
COÛT TOTAL DU PROJET:	23,43 millions de USD
MONTANT DU FINANCEMENT DU FIDA:	Prêt: 9,1 millions de DTS (équivalent approximativement à 13,12 millions de USD) Don: 255 000 DTS (équivalent approximativement à 365 000 USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEURS:	Millennium Challenge Account: 4,67 millions de USD Union européenne: 1,62 million de USD ONG (dont l'"Intercoopération Suisse") 442 000 USD
MONTANT DU COFINANCEMENT:	Approximativement 6,69 millions de USD
CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT:	2,68 millions de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	527 000 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires? Le nombre total de bénéficiaires du projet devrait avoisiner les 200 000 ruraux pauvres (40 000 ménages ruraux), parmi lesquelles des ouvriers agricoles sans terre ou des agriculteurs exploitant de petites parcelles, qui connaissent l'insécurité alimentaire pendant quatre mois de l'année et souffrent de malnutrition aiguë (en particulier les femmes et les enfants). Dans la zone du projet, les ménages peuvent être répartis comme suit, selon leurs caractéristiques socio-économiques elles-mêmes définies en fonction de leur patrimoine, de leurs moyens de subsistance et de leur situation géographique: i) ouvriers agricoles sans terre possédant peu de moyens de production; ii) ménages ruraux dépendant de la production agricole sur les flancs des collines; iii) ménages ruraux se trouvant dans des zones éloignées et isolées et ayant difficilement accès aux services publics; iv) ménages ruraux principalement tributaires de l'élevage; et v) ménages dépendant des ressources forestières.

Pourquoi sont-ils pauvres? Outre les causes générales de pauvreté régnant dans la zone du projet, qui tiennent à l'éloignement géographique, à la médiocrité des infrastructures et à la vulnérabilité aux événements extérieurs, les principales raisons de ce phénomène résident dans le manque de gouvernance, de sécurisation foncière, de possibilités de commercialisation et d'intégration entre les activités agricoles et l'élevage, ainsi que dans l'accès limité à des techniques de production perfectionnées, aux intrants, à l'irrigation et aux services. C'est pourquoi la production et la productivité de l'agriculture dans la zone en question sont extrêmement faibles et n'offrent au groupe cible pratiquement aucune perspective d'amélioration de ses conditions de vie et de production.

Que leur apportera le projet envisagé? En participant à la récente réforme nationale foncière visant à améliorer le système d'administration foncière et à garantir les droits fonciers, le projet contribuera à la réduction de la pauvreté rurale, favorisera la stabilité sociale et stimulera la croissance économique. Ses principaux apports se feront dans les domaines suivants: a) la politique foncière et le système de réglementation et de gouvernance en cours d'élaboration dans le cadre du Programme national foncier (PNF); b) la décentralisation de l'administration foncière, grâce à la mise en place de 10 bureaux chargés de faciliter la préparation des cartes et plans d'occupation des sols et l'accélération de l'enregistrement des droits fonciers; c) l'amélioration de l'accès du groupe cible à des techniques perfectionnées, aux intrants, aux marchés et aux services, grâce à des prestataires de services pluralistes et au développement d'activités familiales génératrices de revenus et; d) le développement des infrastructures sociales (responsabilisation), environnementales. Le projet garantira l'utilisation de pratiques écologiquement saines et favorisera les possibilités de commercialisation des intrants et des produits agricoles.

Comment les bénéficiaires vont-ils participer au projet? La responsabilisation des pauvres et la décentralisation de l'administration et des services sont les deux principaux axes de la politique gouvernementale, qui seront institutionnalisés et opérationnalisés pour assurer une participation active du groupe cible à la conception, à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des activités financées dans le cadre du projet. Les communautés assumeront la responsabilité des aspects techniques, organisationnels et opérationnels, grâce à une formation, une assistance technique et d'autres services de soutien, qui leur permettront de remplir simultanément les rôles de dirigeant et de catalyseur durant l'exécution et de prendre à leur compte l'ensemble des responsabilités des activités à la clôture du projet.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION
D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À
LA RÉPUBLIQUE DU MADAGASCAR
POUR LE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition d'aide financière à la République de Madagascar comprenant un prêt pour un montant de 9,1 millions de DTS (équivalant à environ 13,12 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables et un don de 255 000 DTS (équivalant à environ 365 000 USD) destiné à faciliter le financement du Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Ce prêt et ce don seront administrés par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, en qualité d'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL
ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. Madagascar, est la quatrième plus grande île du monde, possède une biodiversité unique et un riche patrimoine social et culturel. Sa superficie totale est de 587 041 km². Sa population, de 17,3 millions d'habitants, progresse à un rythme de 3% par an, mais elle est inégalement répartie sur le territoire national, 50% des malgaches en effet concentrés sur les hauts plateaux et la côte orientale. Les régions du Menabe et du Melaky couvrent 87 712 km² et comptent 500 000 habitants, avec une densité démographique oscillant entre 4 et 50 personnes au kilomètre carré.

2. Madagascar est l'un des pays les plus pauvres du monde. Selon l'Indicateur du développement humain du PNUD pour 2005, il occupe la 146^{ème} place sur 177 et le revenu national brut par habitant est estimé à 290 USD. L'économie est principalement rurale, puisque 85% de la population totale vit à la campagne. L'agriculture est la première source d'activité et le principal élément moteur de la croissance et de la transformation économique. Après 1975, l'économie a connu des périodes de stagnation et de repli imputables à la mise en œuvre de politiques autocratiques (nationalisation des industries, limitation des investissements étrangers, etc). Ces politiques ont été abandonnées dans les années 90, ce qui a permis à l'économie d'enregistrer un taux de croissance moyen de 4,6% jusqu'en 2001, soit un rythme supérieur à celui de la progression démographique. L'activité économique a également bénéficié d'un élan supplémentaire avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement démocratique à l'issue de la crise politique de 2002. Toutefois, en 2004, il s'est produit un ralentissement principalement imputable à des facteurs exogènes (tels que le prix élevé du pétrole, des catastrophes naturelles et la volatilité des prix du riz et de la vanille). En dépit de ces revers, le taux de croissance a atteint 5,3% en 2004 et il devrait se maintenir aux alentours de 5% pour 2005, grâce à un ensemble de mesures prises en consultation avec le FMI et la Banque mondiale (la stratégie des "Pôles intégrés de croissance"). Cette stratégie devrait constituer le principal instrument

¹ Pour de plus amples informations, se reporter à l'appendice I.

d'amélioration des performances des secteurs ruraux et permettre d'atteindre l'objectif annoncé d'un taux de croissance économique de 6% par an.

3. Le secteur agricole (y compris la sylviculture, la pêche, et la transformation des produits de l'agriculture), qui constitue l'épine dorsale de l'économie du pays, compte pour environ 43% dans le PIB. L'agriculture, c'est en effet le mode de vie et le mode de subsistance d'une population rurale qui, pour l'essentiel, exploite de petites parcelles d'environ 1,2 ha. Les principaux produits cultivés sont le riz irrigué (40% des surfaces exploitées) et, dans une moindre mesure, le manioc, le maïs et le riz pluvial. Les autres cultures – principalement le café, le clou de girofle, la vanille, le coton, le sisal et la canne à sucre – sont surtout destinées à l'exportation ou à servir de matière première à l'agro-industrie. Parallèlement à l'agriculture, l'élevage représente une activité économique importante dans les zones arides. Malgré le potentiel élevé du secteur agricole, qui tient à l'abondance des ressources naturelles, à la fertilité des sols et à une pluviométrie favorable, la productivité et, en particulier, celle du riz a continué de stagner. La stratégie de production repose en effet sur un élargissement des cultures à des terres marginales plutôt que sur une exploitation intensive s'appuyant sur l'amélioration des techniques, des intrants et des connaissances. À ces facteurs s'ajoutent l'isolement des agriculteurs, ainsi que l'insuffisance de la sécurité foncière, des marchés, du financement, de techniques améliorées et de services de vulgarisation.

4. **Profil de pauvreté rurale:** selon le Rapport 2005 du PNUD sur le Développement Humain, près de 71,3% de la population totale et 80,5% de la population rurale vivent sous la ligne nationale de pauvreté. Quelque 61% des habitants de Madagascar vivent avec moins de 1 USD par jour. Dans les zones rurales, la pauvreté est fortement liée à la faiblesse de la productivité agricole, à l'insuffisance des infrastructures de transport et à l'insécurité du régime foncier. De plus, l'accès aux services sociaux de base est extrêmement insuffisant : 93% des ménages ruraux n'ont pas accès à l'eau courante et 70% ne disposent pas d'installations sanitaires correctes. La malnutrition aiguë, résultant de l'insécurité alimentaire largement répandue dans certaines régions de Madagascar a eu des conséquences dévastatrices, car elle provoque chez les enfants des retards de croissance (dans 48% des cas) et un affaiblissement du système immunitaire. Globalement, le système de santé est extrêmement médiocre (un dispensaire par commune); le taux de prévalence du paludisme est élevé (40%) et celui de mortalité infantile atteint les 126 pour 1000. Par contre, le taux de prévalence du VIH/sida est faible, puisqu'il est d'environ 1,7%. Dans les zones rurales, les groupes les plus vulnérables sont les petits exploitants, les ménages comptant un grand nombre d'enfants, les personnes âgées, et avant tout les femmes (55% de la population totale) et les enfants de moins de 5 ans. L'inversion de ces tendances négatives exigerait que l'on prenne des mesures stratégiques afin de garantir la sécurité alimentaire et la protection sociale des pauvres.

B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA

5. Depuis 1979, le FIDA a financé à Madagascar dix projets de développement agricole et rural sous forme de prêts pour un montant total de 106,2 millions de USD. Deux de ces projets sont actuellement en cours d'exécution: le Projet de mise en valeur du haut bassin du Mandraré – phase II, dans le sud du pays, et le Programme - récemment lancé - de promotion des revenus ruraux, sur la côte orientale. Ce dernier vise à renforcer l'accès des petits paysans aux marchés par la mise en place de partenariats avec des opérateurs commerciaux privés. Le gouvernement et le FIDA ont tous deux tiré de ces opérations des connaissances et une expérience importantes qui leur ont permis d'améliorer la conception des programmes, d'harmoniser les procédures de passation des marchés et de décaissements, et de renforcer les capacités de l'ensemble des parties prenantes et en particulier des bénéficiaires.

6. De nombreux enseignements peuvent être tirés de l'expérience du FIDA à Madagascar: a) la participation des bénéficiaires à la programmation, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des projets est décisive pour la détermination des activités prioritaires et pour la réussite du projet; b) dans le

cadre de cette approche participative, une attention particulière doit être accordée aux mécanismes de ciblage, afin de s'assurer que l'ensemble des investissements futurs profitera aux groupes les plus vulnérables (paysans sans terre, femmes, jeunes et migrants); c) tous les nouveaux projets devraient mettre l'accent sur un nombre limité d'activités dans lesquelles le FIDA bénéficie d'un avantage comparatif relatif par rapport aux autres donateurs, et s'efforcer en particulier de traiter des questions liées à la promotion de l'égalité hommes-femmes et à l'accès des catégories les plus pauvres de la population aux ressources productives; d) il importe de développer les capacités des unités de gestion de projet afin de leur permettre de concilier les besoins et priorités des différentes catégories de parties prenantes; et e) tous les projets d'investissement novateurs impliquant des mesures de développement et un appui institutionnel doivent, dès le départ, faire l'objet d'une supervision et d'un suivi étroits, en privilégiant une coordination effective et un suivi et une évaluation à caractère participatif.

7. **Activités d'éradication de la pauvreté menées par d'autres grands donateurs.** A Madagascar, tous les donateurs extérieurs ont exprimé leur attachement aux principes fondamentaux du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, que le gouvernement a finalisé en 2003 et révisé en 2005, et ont exprimé leur volonté d'apporter toute leur aide et leur coopération. Récemment, les donateurs ont convenu d'harmoniser leurs activités de développement dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Le soutien des donateurs, qui représente environ 500 millions de USD par an, comprend notamment l'assistance apportée par les institutions multilatérales telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le FIDA, mais également celle accordée par les États-Unis d'Amérique, la France, la Norvège, la Suisse et l'Union européenne.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec Madagascar

8. L'approche du FIDA à Madagascar a d'abord consisté à répondre à la priorité politique immédiate du gouvernement qui était d'assurer la sécurité alimentaire de la population rurale, en intensifiant la production de riz grâce à l'irrigation. Si cette approche partielle et sectorielle a eu quelques effets bénéfiques à court terme sur la production, elle n'a pas permis de trouver une solution durable permettant l'éradication de la pauvreté, en raison, notamment, d'un contexte macroéconomique défavorable. Compte tenu de la pauvreté aiguë régnant dans les zones rurales et de la prédominance du secteur agricole au sein de l'économie, on a jugé indispensable, pour éliminer la pauvreté, d'adopter une approche globale qui intégrerait dans un cadre commun de développement les systèmes de subsistance, la base des ressources naturelles et l'environnement qui est celui des pauvres. La réussite d'une telle approche sera fonction de la conception et de la mise en œuvre de politiques et de réglementations conçues pour permettre aux pauvres de participer pleinement au processus de prise de décision.

9. Reconnaissant qu'un tel cadre est essentiel pour l'éradication de la pauvreté, le FIDA a défini, dans son Exposé des options et stratégies d'intervention par pays pour Madagascar les domaines spécifiques dans lesquels il aidera le gouvernement malgache. Il s'agira de : a) renforcer l'accès des ruraux pauvres à des techniques améliorées et des services de vulgarisation; b) procéder à la restructuration des exploitations agricoles en vue d'assurer une utilisation optimale et durable des terres, de l'eau et des systèmes de production; c) consolider les conditions organisationnelles et matérielles des marchés, pour que les pauvres puissent davantage participer aux négociations sur les prix et soient en meilleure position de force dans ces négociations; d) faciliter la création, au niveau local, d'organismes capables d'assurer un éventail de services financiers dans les domaines de l'épargne, du crédit et de l'assurance; e) permettre aux femmes d'être autonomes, grâce à des politiques et instruments spécifiquement destinés à améliorer leur existence et leurs conditions de vie. En outre, le FIDA apportera également son soutien au processus actuel de décentralisation et facilitera la poursuite d'une approche participative dans la conception, l'exécution et le suivi de toutes les initiatives de développement rural à Madagascar.

Justification du projet

10. Madagascar dispose de terres, d'eau et d'autres ressources naturelles en abondance, d'un climat (à la fois tropical et tempéré) propice à l'agriculture, et d'une forte population active. La mobilisation durable de ces ressources en vue de la croissance et de la transformation du secteur agricole et de la réduction de la pauvreté dans les zones rurales exige que les politiques et les programmes d'investissement abordent les principales difficultés que sont l'érosion des sols, l'insécurité du régime foncier, le manque d'intégration des marchés et l'insuffisance des services d'appui financier et agricole. Au cours des dernières décennies, la prévalence de la pauvreté dans les zones rurales a augmenté, passant de 40% en 1970 à 85% en 2003, tandis que la part des recettes des exportations agricoles a chuté, tombant de 38% en 1990 à 14% en 2003, d'où l'urgence, pour inverser cette tendance négative, de prendre immédiatement des mesures accordant la priorité aux demandes et besoins des pauvres. En 2004, les autorités nationales se sont engagées dans une ambitieuse réforme de l'administration chargée de l'octroi des titres fonciers. Le FIDA, qui œuvre en faveur du dialogue sur les droits des ruraux pauvres dans ce domaine, préconise qu'une plus grande attention soit accordée à cette question. Le projet du Menabe et du Melaky aidera le gouvernement à mettre en place son nouveau système d'administration foncière, à octroyer des certificats fonciers dans les deux régions visées et à accroître les moyens de subsistance du groupe cible grâce à des investissements productifs.

11. Le présent projet a été conçu dans le cadre d'un processus intensif de participation et de consultation, au cours duquel ont été examinées diverses options qui permettraient de résoudre certains des problèmes mentionnés précédemment et d'aider le gouvernement à: a) accroître son action contre la pauvreté rurale grâce à une intensification et une diversification de l'agriculture visant à améliorer la productivité des exploitations agricoles et à augmenter les revenus et l'emploi des ruraux pauvres; b) réduire les risques inhérents au secteur de l'agriculture en veillant à ce que les installations d'irrigation fonctionnent tout au long de l'année, en assurant l'apport d'intrants et de services techniques agricoles et en garantissant le respect des droits d'exploitation des terres; c) renforcer l'accès des ruraux pauvres aux marchés, aux services agricoles et à l'information, par une amélioration des routes et du réseau de communication; d) offrir des mécanismes incitatifs appropriés facilitant le recours à des pratiques améliorées de gestion des ressources naturelles afin d'atténuer l'érosion des sols; et e) développer et renforcer les capacités humaines et institutionnelles à tous les niveaux pour permettre aux pauvres de jouer effectivement un rôle dans la production agricole, les transactions commerciales et la gestion des activités de développement. Le projet accordera également une importance particulière à l'amélioration de la situation économique et sociale des femmes, souvent privées des droits fondamentaux comme celui de propriété de la terre, en mettant à disposition des instruments juridiques et financiers appropriés.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

12. **Zone du projet:** la zone du projet, qui comprend quatre districts et 21 communes des régions du Menabe et du Melaky, est située dans la partie centrale de la côte occidentale de Madagascar. Ce choix repose sur plusieurs critères : niveau élevé de la pauvreté et de la malnutrition, fort taux d'analphabétisme (environ 80%), vulnérabilité et insécurité élevées des populations des points de vue des disponibilités alimentaires, des catastrophes naturelles et du régime foncier. Le potentiel de développement agricole et la présence d'institutions et d'ONG locales ont été aussi pris en compte. La zone du projet, au climat tropical unimodal, comporte des vallées, forêts et pâturages qui conviennent à la fois à l'agriculture et à l'élevage. Les communes rurales de la zone du projet, regroupées en cinq ensembles de 177 petites communautés villageoises (FKT)². Environ 200 000 habitants (soit 40 000 ménages) bénéficieront directement du projet.

13. **Groupe cible:** de façon générale, le groupe cible se composera de paysans sans terre et de petits agriculteurs ne possédant que peu de terre, et dont la plupart souffrent quatre mois par an d'insécurité alimentaire, ayant pour conséquence une malnutrition aiguë qui frappe surtout les femmes et les enfants. Environ 19% des ménages de la zone du projet sont dirigés par des femmes. Cinq grands groupes ont été définis: i) les salariés agricoles sans terre possédant peu de moyens de production; ii) les ménages ruraux dépendant de la production agricole sur les flancs des collines; iii) les ménages vivant dans des zones reculées et isolées et ayant difficilement accès aux services publics; iv) les ménages dépendant principalement de l'élevage; et v) les ménages dépendant des ressources forestières. Mises à part les activités génératrices de revenus d'importance mineure poursuivies en dehors de l'exploitation, les groupes cibles tirent le plus souvent leurs revenus de l'élevage, de l'agriculture (production de riz), de cultures associées traditionnelles (haricots, maïs et patates douces) et de cultures industrielles (tabac, arachide et canne à sucre). La plupart d'entre eux élèvent également du bétail (zébus) et de la volaille, activité qui constitue une source de revenus complémentaire. Le projet cherchera tout particulièrement à lever les importants obstacles à la production, en prévoyant la fourniture des services de soutien nécessaires et un renforcement des institutions des secteurs public et privé.

14. Un certain nombre de conditions ont été définies pour garantir que le groupe cible pourra tirer d'importants bénéfices du projet : a) pour pouvoir bénéficier d'un financement du FIDA, les microprojets doivent veiller à ce que les exploitants – locataires ou fermiers à bail – résolvent tous les différends fonciers existants et obtiennent des certificats fonciers légaux, afin de leur permettre de poursuivre leurs activités agricoles; b) les microprojets ne sauraient être retenus en vue d'un financement que si au moins 90% de petits agriculteurs comptent parmi les bénéficiaires et si 100% des ménages dirigés par des femmes et ne possédant pas plus d'un hectare de terre cultivable sont inclus dans le cadre conceptuel; c) les groupements/associations de paysans doivent inclure tous les ménages de la communauté dirigés par des femmes ; d) l'ensemble des formations, aides techniques, subventions et services de soutien liés au projet doivent faire l'objet d'un partage à parts égales entre hommes et femmes; et e) tous les microprojets doivent être conçus, formulés et exécutés selon un processus participatif de sorte que les bénéficiaires puissent prendre pleinement en charge l'exécution et la gestion de leurs microprojets respectifs.

² Abréviation désignant une *fokontany*, la plus petite circonscription administrative à Madagascar.

B. Objectifs et portée

15. Le but principal du projet est de mettre en place dans le secteur agricole un environnement juridique et réglementaire sain, capable de s'adapter au marché, et en particulier sur le plan du régime foncier et des services agricoles, ce qui aidera le pays dans ses efforts de réduction de la pauvreté. Ce but général ainsi défini, le principal objectif du projet est d'améliorer l'accès des ruraux pauvres aux ressources en terre et en eau, en vue d'optimiser la production agricole et de garantir une progression durable de leurs revenus, tout en limitant l'exode vers les centres urbains.

Objectifs spécifiques

16. Les objectifs spécifiques du projet sont de:

- a) appuyer les politiques, processus et mesures visant à garantir la bonne gouvernance locale, la sécurisation foncière et les droits d'exploitation de la terre, grâce à la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire approprié, tant au plan national (conformément au Programme national foncier - PNF), qu'au plan régional (dont l'application sera assurée par la Direction des domaines et des services fonciers – DDSF – et les guichets fonciers communaux), dans le cadre de la structure d'aménagement décentralisé du territoire, compétente à la fois en matière d'exploitation directe (droits fonciers primaires) et d'exploitation indirecte (par des non-propriétaires, droits fonciers secondaires);
- b) promouvoir la mise en valeur durable de la base productive agricole des ruraux pauvres, grâce à la conservation et la gestion des vallées et des petits bassins versants de l'intérieur du pays, l'application de mesures de lutte contre l'érosion, la gestion durable de la fertilité des sols fondée sur une approche systémique de l'exploitation, l'usage d'engrais et d'intrants organiques, et le renforcement des capacités des bénéficiaires par la prestation d'une formation et de services techniques et financiers adaptés aux besoins de la population rurale concernée.

17. Les buts et objectifs ci-dessus seront réalisés grâce à diverses mesures: a) opérationnaliser le cadre de conception du projet (notamment mesures de ciblage et processus participatif), et les politiques et la réglementation visant à sécuriser le régime foncier et à promouvoir les droits d'exploitation de la terre; b) mettre en place des projets pilotes régionaux (complétés par la création d'institutions) qui seront exécutés au plan national dans le cadre du PNF; c) organiser des interventions s'appuyant sur le système administratif décentralisé et l'encouragement de la demande d'une action intercommunale; d) exécuter les activités agréées par le biais d'une approche participative axée sur les besoins et les aspirations des populations rurales pauvres, leur offrant ainsi une possibilité de développement agricole durable; e) prendre en compte, durant l'exécution du projet, à la fois les orientations nationales définies dans le PNF et la réorganisation des services agricoles (autour de la nouvelle politique gouvernementale de création de Centres de services agricoles de district); et f) faire preuve de la souplesse nécessaire pour que les activités du projet puissent répondre à la demande de la population locale et se dérouler selon les étapes prévues dans les deux régions.

C. Composantes

18. Le projet se déroulera sur une période de huit ans comportant deux phases de quatre années chacune. Durant la première phase, des activités de mise en valeur seront entreprises dans 12 communes. L'expérience, les connaissances et la compréhension acquises au cours de la première phase sous-tendront l'extension des activités à neuf communes supplémentaires, y compris celles de la région de Melaky pendant la phase suivante. Cette seconde phase servira à consolider les résultats de la première, à soutenir et développer les activités à long terme et à préparer une stratégie de

désengagement du projet. Ce dernier prévoit le financement de trois composantes étroitement liées les unes aux autres

19. **Appui à la gouvernance locale et à la sécurisation foncière.** Le but de cette composante sera de consolider la politique foncière et les systèmes de réglementation et de gouvernance mis au point dans le cadre du PNF et appliqués par la DDSF et l'administration foncière décentralisée, afin d'assurer une sécurisation foncière aux petits exploitants, migrants, femmes et autres groupes vulnérables. Les politiques et les mesures réglementaires définiront les procédures, directives et incitations nécessaires à une allocation efficace des terres et à une bonne gestion des vallées et bassins versants (coteaux) de l'intérieur du pays à des fins de production agricole. Les principales sous-composantes qui seront financées dans ce cadre sont les suivantes:

- a) **Gouvernance locale et renforcement des capacités:** quatre activités seront appuyées dans le cadre de cette sous-composante: i) renforcement des capacités de 40 000 ménages agricoles répartis sur 21 communes, grâce à une formation et une assistance technique visant à leur permettre de mettre en oeuvre les diverses activités de développement communal qui seront financées dans le cadre du projet; ii) responsabilisation de l'ensemble des parties prenantes (organisations d'agriculteurs), organisations locales, Comités communaux, Comités régionaux et autres institutions pertinentes) par une sensibilisation et l'organisation d'ateliers et de réunions de groupes; iii) organisation de programmes d'alphabétisation fonctionnelle dans les communes et villages afin que les bénéficiaires soient à même de comprendre les processus liés au développement agricole et au régime foncier, d'exercer leurs droits et d'assumer les responsabilités qui en découlent; iv) diffusion et communication d'informations sur les diverses politiques et réglementations aux niveaux des communes, des villages et des hameaux.
- b) **Appui régional et local à la sécurisation foncière:** le projet appuiera la réforme en cours qui, par une restructuration et une décentralisation du système d'administration foncière, vise à apporter une plus grande sécurité foncière. Dans cette optique, il est prévu: i) d'établir des diagnostics fonciers et de planifier et de préparer, avec la participation active de l'ensemble des parties prenantes, des plans locaux d'occupation des sols et de mise en valeur dans les 21 communes rurales; ii) de faciliter la résolution des différends fonciers (liés aux problèmes de succession, de propriété, d'attribution de titres et d'absence de consentement des autorités traditionnelles) en recourant à la consultation, la négociation et la conclusion d'accords; iii) de mettre en place 10 guichets fonciers décentralisés, communaux et/ou intercommunaux, et de leur apporter l'appui technique, les services et les équipements nécessaires pour trois ans, en vue de faciliter l'octroi des droits fonciers, d'accélérer l'enregistrement des terres et la délivrance de certificats légaux aux exploitants et occupants; et iv) de former et de renforcer les capacités des communautés et du personnel aux niveaux régional et communal en matière d'exploitation des terres et de gestion des ressources naturelles, d'utilisation d'images satellites et de mise au point d'un système d'administration foncière décentralisé et informatisé, avec notamment l'élaboration d'un programme de formation appropriée pour les nouveaux fonctionnaires de l'administration foncière.
- c) **Renforcement des institutions à l'échelon national (PNF et DDSF):** au cours de la première phase, cette sous-composante fournira aux institutions nationales les infrastructures, installations et services de base qui permettront au projet de fonctionner sans à-coups. Elle financera, à cet effet, les éléments suivants: i) appui opérationnel au PNF et à la DDSF, sous la forme d'assistance technique et de formation, pour aider ces institutions à organiser des forums fonciers nationaux, à créer une base de données foncière et à réaliser des études thématiques destinées à la mise au point des modalités, instruments et mécanismes de mise en oeuvre de la sécurisation foncière; ii) mise en place

d'observatoires fonciers dotés de consultants nationaux permanents chargés d'aider à l'amélioration des bases de données, à la tenue des registres et au suivi des activités de mise en œuvre; iii) révision de la réglementation foncière et conception d'une politique nationale de décentralisation de l'aménagement foncier; et iv) formation et renforcement des capacités du personnel en matière de politique foncière et de réglementation.

20. **Mise en valeur durable de la base productive.** Cette composante a pour but d'aider les petits exploitants et les agriculteurs marginaux à augmenter leur production agricole dans les vallées et les petits bassins versants de l'intérieur du pays en recourant à des pratiques adaptées de gestion agricole et de conservation des sols, et de leur fournir les infrastructures matérielles de base permettant de faciliter la commercialisation. Les sous-composantes qui bénéficieront d'un appui sont les suivantes:

- a) **Renforcement des systèmes d'exploitation agricole.** Le projet appuiera: i) l'intensification de la production agricole et animale grâce à l'utilisation de techniques, de semences (notamment par l'installation de pépinières et de parcelles de démonstration) et d'intrants organiques améliorés, et à la fourniture de petit matériel agricole; ii) la diversification du système de production et les possibilités de dégager des revenus (800 microprojets), par le biais d'un système d'exploitation intégré (associant arboriculture et élevage) et la promotion de petites installations de transformation au niveau des villages (décorticage, production de jus de fruits, de confitures, de fruits secs et d'aliments pour le bétail); iii) le renforcement des capacités des organisations paysannes et des prestataires de services, grâce à une formation et une assistance technique; iv) la consolidation des capacités des organismes ruraux de microcrédit, comme la Caisse d'épargne et de crédit agricole mutuel (CECAM), pour leur permettre d'octroyer aux populations rurales des microfinancements en vue d'activités de production génératrices de revenus.
- b) **Appui à la mise en valeur et à la protection des ressources naturelle (infrastructures de production).** Le projet financera: i) la construction de petits réseaux d'irrigation (3 800 ha) peu coûteux, en recourant à une approche participative et une contribution des bénéficiaires à l'entretien; ii) la mise en valeur des petits bassins versants et des flancs des collines à des fins agricoles (12 000 ha), en vue de protéger le milieu naturel contre une dégradation accrue, et le recours à l'ensemencement direct et à des mesures appropriées de contrôle de l'érosion et de conservation des sols (telles que les cultures en courbes de niveau, la plantation de haies et le reboisement); et iii) l'acquisition de petits équipements pour la construction de puits et l'approvisionnement en eau, dans la perspective d'un développement des réseaux d'irrigation.
- c) **Développement des pistes rurales et des moyens intermédiaires de transport:** afin de supprimer les contraintes pesant sur les transports et la commercialisation dans les zones rurales, le projet assurera: i) la construction d'environ 650 km de routes d'accès et de desserte au niveau des villages; ii) l'instauration de mécanismes durables et adaptés d'entretien de ces routes avec la contribution des bénéficiaires; et iii) la mise en place d'incitations à l'introduction de moyens de transports intermédiaires peu coûteux, afin de faciliter la commercialisation des produits et intrants agricoles.

21. **Gestion, communication, suivi et évaluation du projet.** Cette composante aura pour objet le financement des activités liées à la mise en place: i) d'une Unité de gestion du projet (UGP) dotée du personnel technique et administratif nécessaire (un coordonnateur, un responsable des finances, un responsable du suivi et deux techniciens pour cinq districts); et ii) et d'une unité de suivi et évaluation, y compris les coûts de fonctionnement y afférents.

D. Coûts et financement

22. Le coût total du projet qui est estimé à 23,43 millions de USD, sera financé par le FIDA à hauteur de 13,48 millions de USD sous la forme d'un prêt de 13,12 millions de USD et d'un don de 365 000 USD. Les 9,92 millions de USD restants seront apportés par le gouvernement (2,68 millions de USD destinés principalement à couvrir les impôts et taxes et quelques dépenses imprévues), des donateurs, tels que le Millenium challenge account (4,67 millions de USD) et l'Union européenne (1,62 million de USD), des ONG (442 000 USD, dont "l'Intercoopération Suisse") et les bénéficiaires (527 000 USD).

23. Le don accordé au pays par le FIDA servira pour l'essentiel à appuyer certaines activités indispensables à l'exécution du projet, telles que le perfectionnement des directives en matière de suivi, la mise au point d'enquêtes de référence et d'un système de gestion des connaissances et la diffusion des enseignements tirés du projet. Les agriculteurs contribueront également par leur travail à l'entretien des pistes agricoles et à de petits travaux de construction. Enfin, les organisations locales (communes rurales et FKT) devraient progressivement être en mesure de financer en partie les coûts d'entretien des 10 guichets fonciers (à partir de la troisième année).

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

COMPOSANTES	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% total des coûts de base
A. Appui à la gouvernance locale et à la sécurisation foncière					
Gouvernance locale et renforcement des capacités	1669,7	1673,8	3343,4	50	16
Appui régional et local à la sécurisation foncière	2393,8	385,8	2779,5	14	14
Renforcement des institutions à l'échelon national (PNF et DDSF)	744,0	381,0	1125,0	34	6
Sous-total A	4807,4	2440,5	7247,9	34	36
B. Mise en valeur durable de la base productive					
Renforcement des systèmes d'exploitation	3152,7		3252,7	66	15
Appui à la mise en valeur des ressources naturelles (infrastructures de production)	4250,2	457,5	5017,7	10	23
Développement des routes et des voies de communication rurales	1208,7	2309,2	3617,8	-	17
Sous-total B	8611,5	2766,7	11888,2	24	56
C. Gestion, communication, suivi et évaluation du projet					
	1465,8	319,8	1785,6	18	9
Total des coûts de base	14884,7	5527,0	20921,7	27	100
Provision pour aléas d'exécution	362,3	120,3	482,6	25	2
Provision pour aléas financiers	1725,0	298,6	2023,7	15	10
Total des coûts du projet	16972,1	5945,9	23428,0	26	112

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: RÉSUMÉ DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROGRAMME^a
 (en milliers de USD)

(milliers de USD)	Gouvernement		FIDA (Prêt)		FIDA (Don)		MCA (Don)		ONG (Don)		ACORDS/U.E.		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et Taxes	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%				
Composantes																				
A. Appui à la gouvernance locale et à la sécurisation foncière																				
Gouvernance locale et renforcement des capacités	8,7	0,2	3099,9	85,4	-	-	477,0	13,1	442,2	1,2	-	-	110,0	3,0	3627,9	15,8	2167,23	1961,92	8,74	
Appui régional et local à la sécurisation foncière	223,6	7,3	1835,7	59,69	160,9	5,2	845,0	27,6	-	-	-	-	-	-	3065,2	13,4	400,45	2441,23	223,55	
Renforcement des institutions à l'échelon national (PNF et DDSF)	4,2	0,4	823,6	70,3	204,4	17,4	139,7	11,9	-	-	-	-	-	-	1171,5	5,1	391,68	775,59	4,21	
Sous-total A	236,5	3,0	5 759,2	73,2	364,9	4,6	1461,7	18,6	442,2	0,5	-	-	-	-	7 864,6	34,3	2 959,36	5 178,74	236,50	
B. Mise en valeur durable de la base productive																				
Renforcement des systèmes d'exploitation	727,8	20,0	1 503,5	41,3	-	-	1 128,3	31,0	-	-	182,5	5,0	96,8	2,7	3 638,9	15,9	0,00	2 911,10	727,78	
Appui à la protection des ressources naturelles (infrastructures de production)	673,5	12,2	2 796,4	50,7	-	-	1 149,9	20,9	-	-	713,2	12,9	178,3	3,2	5 511,2	24,0	492,91	4 344,75	673,55	
Développement des routes et des voies de communication rurales	827,1	21,1	1290,7	32,9	-	-	931,2	23,8	-	-	726,5	18,5	141,6	3,6	3 917,1	17,1	2 548,86	541,17	827,09	
Sous-total B	2 228,4	17,1	5 590,5	42,8	-	-	3 209,4	24,6	-	-	1 622,1	12,4	416,7	3,2	13 067,2	57,0	3 041,78	7 797,03	2 228,41	
C. Gestion, communication, suivi et évaluation du projet																				
	215,9	10,9	1770,2	89,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 986,2	8,7	344,81	1 425,44	215,95	
Coût total du projet	2 680,9	11,4	1 3120,0	56,0	364,9	1,6	4 671,2	2,0	442,2	1,9	1 622,1	6,9	526,7	2,2	23 428,0	100,0	6 345,94	1 4401,21	2 680,85	

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

24. **Passation des marchés.** La passation des marchés sera opérée conformément aux directives du FIDA et aux procédures nationales, pour autant que celles-ci soient acceptables par le Fonds. L'acquisition des biens et équipements d'un prix supérieur ou égal à 50 000 USD s'effectuera par le biais d'appels d'offres internationaux, celle des biens d'une valeur de 10 000 à 50 000 USD fera l'objet d'appels d'offres locaux; quant aux biens d'un prix inférieur à 10 000 USD, ils seront achetés après consultation des fournisseurs à l'échelon local. L'acquisition de véhicules se déroulera selon les procédures de consultation à l'échelon international. Pour ce qui est de la fourniture de services par des consultants ou des prestataires locaux, il sera procédé à des consultations au plan local; quant au recrutement des consultants internationaux, il s'effectuera au plan international.

25. **Décaissements.** Les décaissements du prêt du FIDA s'effectueront sur une période de huit ans. Le gouvernement ouvrira un compte spécial en dollars des États-Unis auprès d'une banque commerciale agréée par le Fonds; ce dernier déposera 800 000 USD sur ce compte qui sera réalimenté périodiquement sur présentation des documents appropriés.

26. **Comptabilité et vérification des comptes.** Un compte du projet en monnaie locale sera ouvert, en vue de recevoir les fonds provenant du compte spécial et la contribution du gouvernement. Ce compte qui servira à couvrir les dépenses, sera géré par l'UGP. La comptabilité et les états financiers du projet feront chaque année l'objet d'un audit effectué par un cabinet agréé par le FIDA dans les six mois suivant la fin de l'exercice budgétaire.

F. Organisation et gestion

27. Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) se verra confier la responsabilité globale de la coordination de l'exécution du projet dans le cadre du processus de décentralisation de l'administration en cours à Madagascar. Afin d'encourager la concurrence et de veiller à l'efficacité de l'exécution, toutes les fonctions d'assistance technique et de mise en oeuvre seront sous-traitées à des prestataires de services du secteur privé, des ONG ou des partenaires institutionnels. Les parties prenantes au projet concernées seront étroitement associées aux modalités d'exécution du projet aux trois niveaux suivants: a) à la base, les groupes/organisations d'agriculteurs, les communautés villageoises, les communes rurales et les prestataires de services tiendront le rôle principal dans la planification, la conception et l'exécution des activités; b) au niveau régional, tous les fonctionnaires concernés des services compétents et "l'Intercoopération Suisse", participeront à la détermination des orientations générales, à la coordination et à la mise en oeuvre dudit projet; et c) au niveau national, toutes les activités importantes de coordination des politiques, d'examen de l'exécution et de supervision seront confiées à un Comité national de pilotage qui, pour des raisons d'efficacité, sera créé dès le départ. L'exécution au jour le jour sera assurée par l'UGP. Un Comité régional de pilotage sera également mis en place dans chacune des deux régions, en vue de coordonner, superviser et suivre les activités dans la zone qui le concerne. Au cours du déroulement du projet, il sera procédé à deux examens en profondeur et une évaluation à mi-parcours, afin d'évaluer les résultats, de recenser les difficultés majeures et de donner des avis sur les mesures correctives nécessaires.

G. Justification économique

28. On estime à environ 200 000 ruraux pauvres (40 000 ménages) le nombre de bénéficiaires directs de ce projet qui visera essentiellement à: i) l'amélioration de la sécurisation foncière sur une base durable, ii) le développement de la mise en valeur agricole des vallées et petits bassins versants de l'intérieur du pays, sur la base de pratiques de gestion respectueuses de l'environnement; et iii) l'augmentation de la productivité et la diversification des activités génératrices de revenus. À la fin

du projet, la moitié de la population cible aura vu sa sécurité foncière s'améliorer. Grâce à l'extension et l'intensification des cultures vivrières, la production de ce secteur devrait passer de 68 000 à 165 000 tonnes. Le taux de rentabilité économique du projet est estimé à 26,6%.

H. Risques

29. Parmi les risques que comporte le projet figurent: i) les problèmes d'acceptation de l'approche du PNF par les techniciens des services fonciers (DDSF); ii) l'implication insuffisante des donateurs pour garantir des interventions complémentaires; iii) l'incapacité des organisations de producteurs et de paysans de prendre en charge les activités de mise en valeur des bassins versants; et iv) l'insuffisance des capacités des partenaires du projet à assumer les responsabilités qui leur ont été confiées.

30. Bien que dans le but de minimiser les risques mentionnés ci-dessus les précautions nécessaires aient été prises, la durabilité et la viabilité du projet dépendent de la volonté et de l'engagement politiques à long terme du gouvernement et des donateurs d'apporter leur soutien à la réforme agraire et garantir les droits fonciers, en particulier dans les régions rurales pauvres et marginalisées. Si l'on veut s'assurer de la réussite du projet, les problèmes spécifiques à la région du Melaky (isolement, analphabétisme et sécurité publique insuffisante) devront être soigneusement pris en compte et, comme il a été précisé, faire l'objet d'une action déterminée de mise en valeur de la part des autorités nationales et régionales, surtout durant la première phase, avant l'examen à mi-parcours.

I. Impact sur l'environnement

31. Les mesures de protection des ressources naturelles et, notamment, celles concernant le traitement spécifique réservé aux flancs des collines, auront un impact positif. Les effets négatifs de l'intensification de l'agriculture, qui pourraient résulter de l'utilisation accrue d'intrants, comme les engrais et pesticides, seront extrêmement limités, puisque le projet encouragera l'utilisation d'engrais organiques et de pesticides naturels réalisés à partir d'extraits de plantes locales et qui ont, par conséquent, un impact positif sur l'environnement.

J. Aspects novateurs

32. Suite à l'aide, sous forme de dons modestes, qu'il a apportée initialement en 2004 à Madagascar concernant le dialogue sur la politique foncière et le PNF, le FIDA est bien placé pour innover en matière de réformes, de sécurisation et de droits dans le domaine foncier et contribuer ainsi à une compréhension approfondie des régimes d'occupation des terres convenant aux petits producteurs des régions rurales et à la conception d'un système approprié d'exploitation communautaire des terres et de mécanismes durables de résolution des différends fonciers.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

33. Un accord de financement entre la République de Madagascar et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel l'assistance financière proposée sera consentie au gouvernement bénéficiaire. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de financement négocié est joint en annexe.

34. La République du Madagascar est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

35. Je certifie que l'assistance financière proposée est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

36. Je recommande que le Conseil d'administration approuve l'assistance financière proposée en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds accordera à la République de Madagascar un prêt en diverses monnaies pour un montant équivalant à neuf millions cent mille Droits de tirage spéciaux (9,1 millions DTS) (correspondant environ à 13,12 millions de USD) et venant à échéance le 15 février 2046. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera à la République de Madagascar, en diverses monnaies, un don équivalant à deux cent cinquante cinq mille Droits de tirage spéciaux (255 000 DTS) (correspondant approximativement à 365 000 USD), qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES
INCLUSES DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ**

(Négociations de l'accord de financement achevées le 2 mars 2006)

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar (le Gouvernement) met à la disposition du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (l'Agent principal du projet), aux fins d'exécuter le projet, les fonds du prêt et du don conformément aux dispositions des programmes de travail et budget annuels (PTBA) et les procédures nationales habituelles pour l'assistance au développement.

2. Outre les fonds provenant du prêt, et quand cela s'avère nécessaire, le Gouvernement met à la disposition de l'Agent principal du projet et de chacune des Parties au projet, des fonds, facilités, services et autres ressources pour exécuter le projet. Le Gouvernement met également à la disposition de l'Agent principal du projet au cours de la période d'exécution du projet, des fonds de contrepartie provenant de ses ressources propres pour un montant global équivalant à 2 600 000 USD conformément à ses procédures nationales habituelles en matière d'assistance au développement. Ce montant est destiné à assurer la prise en charge par le Gouvernement des droits et taxes d'importation et de la taxe sur la valeur ajoutée selon les procédures en vigueur sur le territoire de la République de Madagascar. À cet effet, le Gouvernement effectue sur le compte de projet un premier dépôt des fonds de contrepartie pour un montant de 25 000 USD, pour couvrir la première année de l'exécution du projet. Le Gouvernement reconstitue d'avance annuellement le compte de projet en y déposant les fonds de contrepartie tels qu'ils sont prévus dans le PTBA relatif à l'année du projet considérée. Le projet sera inscrit au Programme d'investissement public.

3. Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, le Gouvernement prend, dans le cadre du projet, les mesures nécessaires en matière de gestion des pesticides et, à cette fin, veille à ce que les pesticides fournis dans le cadre du projet ne comprennent aucun pesticide soit interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses avenants, soit visé aux tableaux 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la "Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997" de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et ses avenants.

4. Un système de suivi et d'évaluation sera mis en place pour répondre à l'approche participative préconisée et à l'exécution des activités par voie de contrats de prestation de services. Ce système devra répondre aux critères du "Guide pratique de suivi-évaluation des projets de développement rural" du FIDA et du système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA (SYGRI). À ce titre, plusieurs outils et indicateurs seront développés et suivis tout au long de la durée du projet, tels que:

- a) une base de données informatisée sera mise en place au niveau de l'ONG d'appui/suivi et de l'UGP. Elle sera gérée par le responsable du suivi-évaluation de l'ONG et le bureau d'études chargé du suivi-évaluation externe. Cette base de données capitalisera toutes les informations statistiques déjà existantes, mais se constituera progressivement suivant le rythme d'extension du projet et d'adhésion des FKT. La situation de référence, sur laquelle se baseront les mesures de résultats et d'impacts, sera dressée à partir des informations collectées lors du travail de diagnostic et planification participatifs, dans les six mois suivant l'entrée en vigueur;
- b) élaboration d'un PTBA accompagné d'un cadre logique simplifié (comportant entre autres les indicateurs SYGRI) pour chacune des composantes sur la base des objectifs à atteindre au cours de l'année considérée;

ANNEXE

- c) suivi interne des activités sur la base de tableaux de bord mensuels/trimestriels élaborés par chacun des cadres de l'UGP et des ONG;
 - d) ateliers d'autoévaluation du projet et ateliers de suivi-évaluation participatif;
 - e) organisation annuelle d'études d'impact, d'ateliers de concertation, récolte des données utiles et nécessaires au suivi et à l'évaluation des activités du projet;
 - f) un système d'évaluation externe des performances des prestataires de services;
 - g) un système de reddition mensuelle des comptes à l'instance supérieure pour les agents de terrain des ONG, trimestrielle pour les cadres des ONG d'animation de terrain et les cadres de l'UGP et semestrielle/annuelle pour la direction de l'ONG d'appui/suivi et de l'UGP.
5. L'UGP soumettra un projet des manuels à l'Agent principal du projet et au FIDA pour commentaire et approbation. L'Agent principal du projet intégrera les commentaires du FIDA dans la version finale des manuels. En l'absence de commentaires du FIDA dans les 60 jours suivant sa réception, les manuels seront considérés comme approuvés.
6. Le personnel du projet est assuré contre les risques de maladie et d'accident selon les pratiques obligatoires en vigueur sur le territoire de la République de Madagascar.
7. Le recrutement du personnel du projet se fera par voie d'appel d'offres national publié dans la presse nationale, par l'intermédiaire d'un bureau spécialisé et sur la base de contrats à durée déterminée renouvelables. Le recrutement des cadres principaux du projet, soit le Coordonnateur, le responsable administratif et financier, le responsable du suivi-évaluation, le responsable de la communication, l'adjoint du responsable des infrastructures rurales, le chargé de la passation des marchés et de la logistique, le comptable et le chargé de liaison avec le Bureau d'appui des projets du FIDA et, le cas échéant, la décision de rompre leur contrat, seront décidés en accord avec le FIDA. L'adjoint du responsable du suivi-évaluation et le responsable des infrastructures rurales seront issus de la fonction publique. Le personnel du projet sera soumis à des évaluations de performance organisées annuellement. Il pourra être mis fin à leur contrat en fonction des résultats de ces évaluations. Le recrutement et la gestion du personnel d'appui seront soumis aux procédures en vigueur sur le territoire de la République de Madagascar.
8. Toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique ou religieuse ne sera pas admissible lors du recrutement du personnel du projet, conformément aux lois en vigueur sur le territoire de la République de Madagascar. Cependant, le Gouvernement s'engage, à compétence égale, à privilégier les candidatures de femmes, notamment aux postes techniques à pourvoir dans le cadre du projet.
9. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions de décaissement:
- a) Aucun retrait ne sera effectué avant que:
 - i) le PTBA pour la première année n'ait été dûment approuvé par l'Agent principal du projet et par le FIDA;
 - ii) le projet du manuel de procédures administratives et financières n'ait été préparé et soumis au FIDA;
 - iii) le projet du manuel de suivi-évaluation n'ait été préparé et soumis au FIDA.

ANNEXE

- b) Aucun retrait ne sera effectué au titre de la catégorie “Investissements pour la sécurisation foncière” pour les activités au niveau national avant que le programme national foncier n’ait été doté d’un Comité d’orientation et de suivi fonctionnel et n’ait confirmé son fonctionnement en tant que programme à ses différents partenaires (plan de travail et rapport annuel unique pour tous les bailleurs de fonds).
 - c) Aucun retrait ne sera effectué au titre des catégories “Infrastructures rurales”, “Investissement productifs agricoles”, “Formation” et “Prestations de services et Assistance technique” pour les activités au niveau régional avant que le Gouvernement n’ait conclu un contrat avec l’ONG d’appui/suivi.
10. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l’entrée en vigueur:
- a) Le Coordonnateur de l’UGP, le responsable administratif et financier, le responsable du suivi-évaluation et le chargé de la passation des marchés ont été recrutés.
 - b) Le Comité national de pilotage et le Comité régional d’orientation et de suivi ont été créés par arrêté ministériel du Ministère de l’agriculture, de l’élevage et de la pêche.
 - c) Le compte de projet a été ouvert et les fonds de contrepartie y ont été déposés.
 - d) Un avis juridique favorable, délivré par l’autorité compétente sur le territoire de la République de Madagascar acceptable tant en la forme que sur le fond a été remis par le Gouvernement au FIDA

APPENDIX I

COUNTRY DATA

MADAGASCAR

Land area (km² thousand) 2003 1/	581	GNI per capita (USD) 2003 1/	290
Total population (million) 2003 1/	16.9	GDP per capita growth (annual %) 2000 1/	7
Population density (people per km²) 2003 1/	29	Inflation, consumer prices (annual %) 2003 1/	-1
Local currency	Ariary (MGA)	Exchange rate: USD 1.00 =	MGA 2 100
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1997-2003 1/	3.0	GDP (USD million) 2003 1/	5 474
Crude birth rate (per thousand people) 2003 1/	38	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1983-1993	1.4
Crude death rate (per thousand people) 2000 1/	12	1993-2003	2.5
Infant mortality rate (per thousand live births) 2003 1/	78	Sectoral distribution of GDP 2003 1/	
Life expectancy at birth (years) 2003 1/1	56	% agriculture	29
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	16
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	14
Total labour force (million) 2003 1/	8.1	% services	55
Female labour force as % of total 2003 1/	45	Consumption 2003 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	9
School enrolment, primary (% gross) 2003 1/	120 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	83
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2003 2/	n/a	Gross domestic savings (as % of GDP)	8
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita	n/a	Merchandise exports 2003 1/	655
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2003 2/	49 a/	Merchandise imports 2003 1/	1 190
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2003 2/	33 a/	Balance of merchandise trade	-535
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2003 1/	2 a/	before official transfers 2003 1/	-788
Physicians (per thousand people) 2003 2/	0 a/	after official transfers 2003 1/	-309
Population using improved water sources (%) 2002 2/	45	Foreign direct investment, net 2003 1/	13
Population with access to essential drugs (%) 2/	n/a	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 2/	33	Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2003 1/	-4.4 a/
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 2003 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2003 1/	16	Total external debt (USD million) 2003 1/	4 958
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2000 1/	31 a/	Present value of debt (as % of GNI) 2000 1/	31
Food production index (1999-01=100) 2003 1/	103	Total debt service (% of exports of goods and services) 2000 1/	6
Cereal yield (kg per ha) 2003 1/	2 106	Lending interest rate (%) 2003 1/	24
Land Use		Deposit interest rate (%) 2003 1/	12
Arable land as % of land area 2003 1/	5 a/		
Forest area as % of total land area 2003 1/	20 a/		
Irrigated land as % of cropland 2003 1/	31 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* CD ROM 2005

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2005

PREVIOUS IFAD FINANCING IN MADAGASCAR

Loan/Grant Number	Project/Programme Name	Approved Amount (USD)	Board Approval	Loan/Grant Effectiveness	Current Closing Date	Cooperating Institution	Project Status	Disbursed of Approved
11	Mangoky Agricultural Development Project	5 000 000	26-Mar-79	06-Mar-80	31-Aug-86	WB-IDA	Closed	100%
91	Second Village Livestock and Rural Development Project	7 000 000	30-Mar-82	08-Mar-83	31-Dec-88	WB-IDA	Closed	49%
119	Highlands Rice Project	12 850 000	21-Apr-83	21-Oct-83	31-Dec-89	WB-IDA	Closed	54%
231	Agricultural Development Programme in the Highlands	9 900 000	29-Nov-83	08-Dec-89	31-Dec-96	UNOPS	Closed	72%
286	Midwest Development Support Project	8 250 000	04-Sep-91	02-Dec-92	31-Dec-99	UNOPS	Closed	98%
376	Upper Mandrare Basin Development Project	3 550 000	12-Apr-95	29-Dec-95	31-Dec-01	UNOPS	Closed	100%
410	North-East Agricultural Improvement and Development Project	8 050 000	17-Apr-96	25-Nov-97	30-Jun-03	UNOPS	Ongoing	89%
441	Second Environment Programme Support Project	5 650 000	29-Apr-97	20-mar-98	30-Jun-06	WB-IDA	Closed	100%
548	Upper Mandrare Basin Development Project Phase II	9 850 000	07-Dec-00	07-Aug-01	31-Mar-09	UNOPS	Ongoing	64%
621	Rural Income Promotion Programme	10 150 000	18-Dec-03	07-Dec-04	30-Jun-13	UNOPS	Ongoing	6%

UNOPS = United Nations Office for Project Services

WB-IDA = International Development Association (World Bank Group)

LOGICAL FRAMEWORK

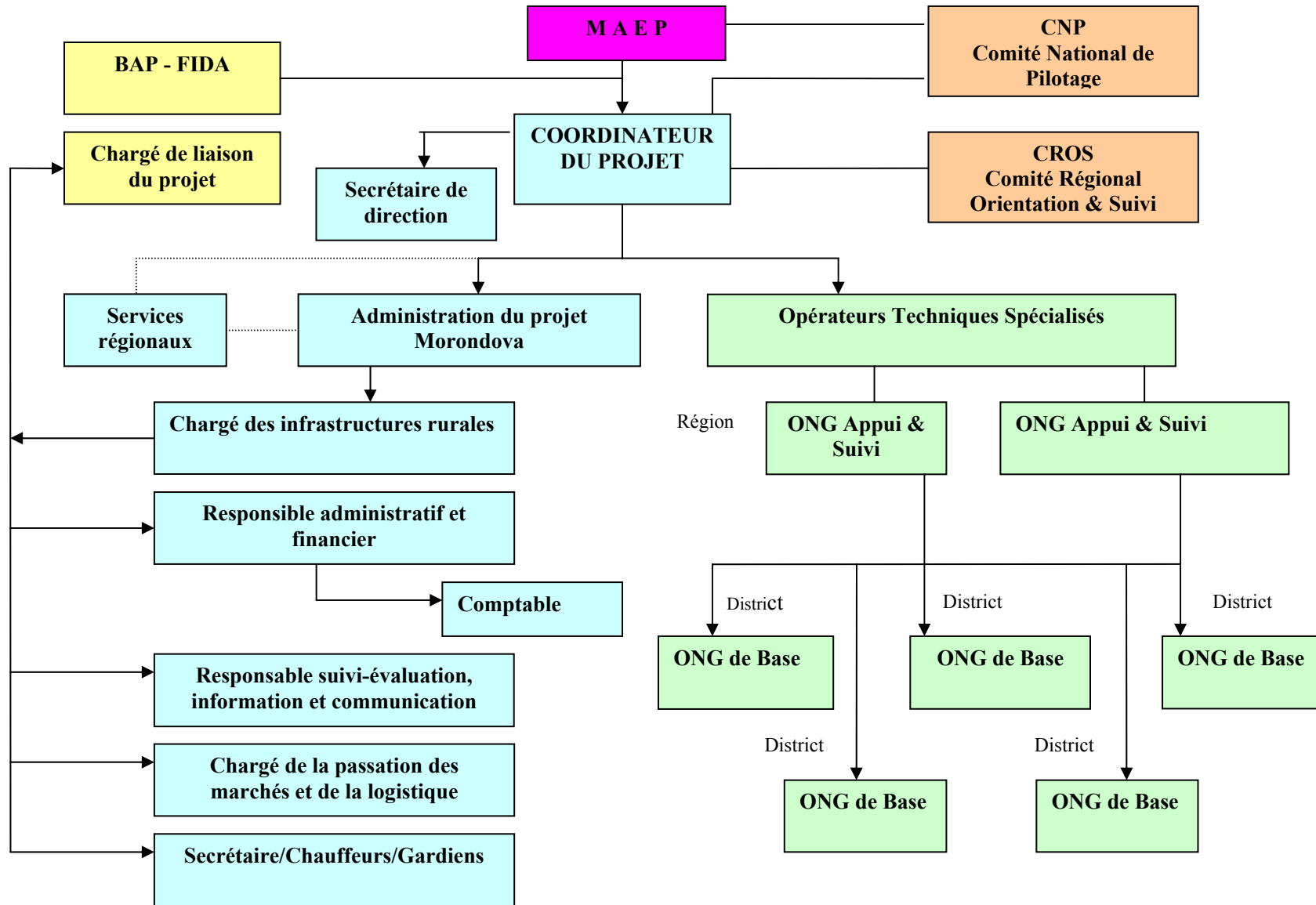
Ranking of Objectives	Performance Indicators	Means of Verification	Critical Assumptions and Risks
<p>Overall project objective: Improve good governance and land security for the rural poor living in the western part of the country, to promote the sustainable development of their agricultural productive base</p> <p>Specific objectives: 1- Support implementation of the decentralized land use management policy (under the framework of National Land Use Management Plan (PNF) and the Land and Property Rights Directorate (DDSF) nationally, and carry out community land use planning actions regionally (Menabe and Melaky) to ensure sustainable land tenure security and rights to the rural poor</p> <p>2- Improve the productive base of the target sustainably, through: - support for optimization of production and improved management of inland valleys, small watersheds and hillside slopes; - application of erosion control and agroecological techniques for environmental conservation; - intensification of farming operations and diversification of income earning opportunities through financing micro-projects - capacity-building for farmers' organizations, users and beneficiaries</p>	<p>- Rate of reduction in prevalence of extreme poverty - Rate of reduction in malnutrition (among children under five) -Progress achieved on various policies and regulations relating to land tenure and agricultural development.</p> <p>National level - Annual budgetary commitments made and actual use of public expenditure incurred for implementation of this project; - Changes in socio-economic impact indicators (Results and Impact Management System [RIMS])</p> <p>National level - Funds mobilized to support the National Land Use Plan (PNF) and Land and Property Rights Directorate (DDSF) approach</p> <p>Project areas - Number of households benefiting from project activities (target 40,000 households) - Literacy rate among women and men</p> <p>- Number of training sessions in PNF and DDSF services - Number of diagnostic studies of communal land use conducted - Number of communal land kiosks set up and operational - Number of households and women having gained access to land titles (RIMS) - Number of awareness-raising meetings held at the <i>fokontany</i> (FKT) and commune level</p>	<p>-Poverty surveys and reports; -RIMS data collected by the project - Govt. statistical reports.</p> <p>-Project Regional poverty surveys - Project impact surveys (start-up, midterm, completion)</p> <p>- Monitoring and evaluation surveys - Food Security and Nutrition Programme (SEECALINE) statistics</p> <p>- Annual impact assessment reports - DDSF studies and consultations - Land inventory records - Monitoring and evaluation reports of land services</p>	<p>-Govt's and donor commitments; -Rapid approval, legislation and enactment of proposed policies and regulations -- Political stability - Debt management and donor support - National policy favouring agricultural development</p> <p>- Absence of natural catastrophes or exceptional climatic events - Producers' capacity to adopt a medium-term strategy</p> <p>- Government support for operational implementation of the PNF - Capacity of national and regional land offices to evolve - Effectiveness of decentralization and coordination among donors (Millennium Challenge Account [MCA], European Union [EU]) - Motivation of populations to develop</p> <p>- Mobilization of populations to organize themselves - Degree of acceptance of new techniques - Availability of quality service providers</p>

Ranking of Objectives	Performance Indicators	Means of Verification	Critical Assumptions and Risks
<p>Targets:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 600 new producers with access to irrigated plots - 10 000 hectares of additional cultivated area - 90 000 tonnes of additional produce - 580 diversification microprojects carried out (2 000 beneficiaries) 	<p>Targets: 21 communes titled; 10 communal offices set up; and 2 100 more families with access to land.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Number of households benefiting from project activities (RIMS) - Number of households having improved their food security (RIMS) - Number of operators reporting increased yields and production (RIMS) - Number of farmers by gender having adopted the technologies recommended (RIMS) - Increase in the number of hectares under rice, soybeans, maize, grain legumes, cassava and vegetables (RIMS) - Number of households having increased their holdings of zebu cattle - Number of cases and areas where erosion control and agroecological techniques have been adopted (small watersheds and hillside slopes) - Rate of improvement in soil upgrading and protection - Number of farmers' organizations and unions operational, and number of members who are producers - Number of farmers' organizations chaired by women 	<ul style="list-style-type: none"> - Regional and/or local surveys and studies - Agricultural surveys - Nutritional surveys - Commercial statistics - Technical activity reports - Monitoring and evaluation reports 	
<p><u>Outputs/Components</u></p> <p><u>Component 1 – Support to local governance and land tenure security</u></p> <p><u>-Subcomponent 1.1:</u> Local governance, capacity building and empowerment of farmers organisations.</p> <p><u>- Subcomponent 1.2:</u> Regional and local support (for land titling in</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Capacity building of 40,000 poor farm households, -Empowerment of Farmer Associations (FAs), Local organisations (Los) and Commune and Regional Committees (CCs and RCs); - Functional literacy for beneficiaries - Effective implementation of the PNF 	<ul style="list-style-type: none"> - Technical activity reports - Monitoring and evaluation reports - Land security status report prepared by 	<ul style="list-style-type: none"> - Consideration of specific needs of rural poor populations - Cohesion of farmers' organizations and unions and desire to organize on the part of producers - Consultation and coordination between the Government and the donor community - Complementarity among donor projects

Ranking of Objectives	Performance Indicators	Means of Verification	Critical Assumptions and Risks
<p>the project areas - 21 rural communes in the regions of Menabe and Melaky)</p> <p>Sub-component 1.3: Strengthening of national plan, institutions and services (PNF, DDSF and NGO's)</p> <p>Result 1: Establishment of farmers' organizations and capacity-building within the project areas</p> <p>Result 2: PNF is prepared at the national level and implemented in the rural communes within the project intervention area</p> <p>Result 3: Access to land and titling of property rights are assured for poor populations in small watersheds and on hillside slopes in the communes within the project area</p> <p>Result 4: The policy and regulatory framework for watershed management is defined nationally and implemented for poor populations inhabiting small watersheds and hillside slopes in the project area</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Establishment of the Steering Committee - National land tenure workshops and regional land forums - Decentralized land titling measures and mechanisms in place - Number of communal land offices set up - Number of communal development plans and local land use management plans prepared, and the areas involved - Number of farm households having sustainable access to land - Updating of management procedures for watersheds and irrigated perimeters 	<p>DDSF</p> <ul style="list-style-type: none"> -Reports by regional land offices - Reports on meetings and participatory diagnostic studies - Preparatory studies and reports for programmes for watersheds and irrigated perimeters <ul style="list-style-type: none"> - National and local surveys - Donor studies - Activity reports and monitoring and evaluation reports for projects under way 	<ul style="list-style-type: none"> -Efficiency of DDSF and regional land offices
<p>Component 2 – Sustainable development of the productive base</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subcomponent 2.1: Strengthening farming systems of agricultural production (diversification, intensification and research and development); - Subcomponent 2.2: Development of productive infrastructures (development and protection of natural resources) -Subcomponent 2.3: Development of physical infrastructures (rural roads and communication) <p>Result 1: Inland valleys, small watersheds and hillside slopes in the project areas are optimized, taking into account environmental protection issues</p> <p>Result 2: Intensification of farming operations and diversification (microprojects) in the project areas</p> <p>Result 3: Construction of 650 km of rural access and feeder roads</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Changes in production, yields and diversity of ventures in watersheds and on hillside slopes - Number of hectares of watersheds optimized and production levels achieved - Number of watersheds and farmers involved - Number of hectares covered - Number of farmers implementing erosion control and agroecological techniques and area covered - Number of farmers' organizations set up and trained and number of women involved - Number of training sessions and number of beneficiaries involved - Number of microcredit unions supported through start-up 	<ul style="list-style-type: none"> - Activity reports - Monitoring and evaluation reports - Monitoring and evaluation surveys and environmental impact assessments - Participatory diagnostic reports 	<ul style="list-style-type: none"> - Organization and motivation of beneficiaries/users - Control and reduction of land insecurity - Capacity for dissemination of techniques - Level of participation by farmers' organizations and beneficiary populations

Ranking of Objectives	Performance Indicators	Means of Verification	Critical Assumptions and Risks
<p>Component 3- Project management (PMU) and monitoring and evaluation</p> <p><i>Result 1:</i> The project is implemented using a participatory, decentralized approach in 21 rural communes in the regions of Menabe and Melaky</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Establishment of the project management unit (PMU) - Establishment of district technical units (ATDs) - % of IFAD loan disbursed - Regular monitoring of project activities - Staff recruited and operational -Service providers selected and participatory monitoring - Monitoring and evaluation system in place, providing information to knowledge management system 	<ul style="list-style-type: none"> - Activity reports and monitoring and evaluation reports - Preparation of annual work programmes and budgets (by PMU and ATDs) 	<ul style="list-style-type: none"> - Competence of staff of PMU and ATDs - Liaison with the IFAD Project Support Office of the Ministry of Agriculture, Livestock and Fisheries (MAEP) in Antananarivo

ORGANIGRAMME



APPENDIX V

DISBURSEMENT ACCOUNTS BY IFAD
(USD '000)

	IFAD		IFAD (Grant)	
	Amount	%	Amount	%
1. Rural infrastructure	1 891.4	29.7	-	-
2. Agricultural production investments	2 206.6	47.3	-	-
3. Land security investments	1 838.2	83.0	86.5	3.9
4. Training	3 829.6	85.9	-	-
5. Service providers and technical assistance	1 504.6	64.4	278.4	11.9
6. Vehicles and equipment	589.8	38.5	-	-
7. Salaries and incentives	942.3	100.0	-	-
8. Operating costs	317.5	80.0	-	-
Total Project Costs	13 120.0	52.0	364.9	1.6

